

ARRETE

Le Président du CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SEINE-MARITIME,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L 523-1 et L 523-5,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux particulièrement l'article 6,

Considérant le nombre de nominations possibles en qualité d'agent de maîtrise territorial au titre du 1° de l'article 6 du décret n° 88-647 susvisé, dans les collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion de la Seine-Maritime,

Vu les lignes directrices de gestion au titre de la promotion interne établies le 16 février 2021,

ARRETONS

Article 1 : La liste d'aptitude au grade d'**agent de maîtrise territorial**, au titre de **l'article 6-1°** est arrêtée ainsi qu'il suit :

AGENTS

ALGARRA Corinne
BACHELOT Christophe
BAILLEUL Hervé
BAZIN André
BOCLET Valérie
BOZDOGAN Jacqueline
BREANT Christophe
BUNEL Michèle
CATTEVILLE Jérémy
CHAMUSARD Nicolas
CONDOR Marc
CUILLER Nicole
CUIILLIER Sandrine
DUVAL Jérôme
EBRAN Monique
FERHATI Norredine
FLAMBARD Christian
GOUJON Stéphane
GUENIER Sébastien
GUERRAND Laurence
GUERY Murielle
HADJI Christiane
HARRY Sébastien

AGENTS

HEBERT Daniel
LAMEIRA Luis
LANGLOIS Patrick
LEFRANT Yannick
LEGOUT Pascal
LEROY Guillaume
LEROY Mickaël
LHERICEL Claudine
LORCHER Jean-Denis
MABILLE Rémy
MALBRANCHE Didier
MALLET Laurent
MARNE Gilles
MARTELLO Corinne
MARTINS PACHECO Marie
MASSON Frédéric
MERCENNE Claudine
MORAND Corinne
MORIN Catherine
NAUD Sigrid
PITTE Christine
RASSE Claudine
ROMO-GALEAN José-Luis
ROUYER Brigitte
SART Patrice
SECHET Lydie
SOULET Katia
VASSE Corinne

Article 2 : La liste d'aptitude au grade **d'agent de maîtrise territorial**, au titre de **l'article 6-2°** est arrêtée ainsi qu'il suit :

AGENTS

ABDALLAH Linda
BELLIER Sophie
BOCQUILLON Stéphane
CATELAIN Maxime
CERDEIRA Luis
DE BARROS Anthony
DEKONINCK Muriel
FIHUE Hervé
JOUAN Stephan
JOUENNE Valentin
LACAILLE David
LEFEBVRE Jérémy
LEJEUNE Eddy
LEMARCHAND Justine
MALANDAIN Romuald

.../...

AGENTS

MARTEL Sébastien
PETREL Jérôme
ROSAY Pascal
VIGUIER Philippe

Article 3 : Les listes fixées prennent effet à compter du **1^{er} juillet 2022** et cesseront d'être valables au **30 juin 2024**.

Article 4 : Ampliation de cet arrêté sera transmise au Préfet de Seine-Maritime et fera l'objet d'un affichage au Centre de Gestion.

Fait à ISNEAUVILLE, le 24 juin 2022

Le Président
Jean-Claude WEISS



Le courrier doit être adressé à Monsieur le Président du Centre de Gestion.